

N° 1337 - OCTOBRE 24

BUDGET PARTICIPATIF 2024 – PUBLICITE DES PROJETS RECEVABLES

Le Budget participatif 2024 concerne les villages de Mazée, Nismes, Dourbes et Le Mesnil.

Nous avons reçu des projets pour les 4 villages concernés.

Vous pouvez prendre connaissance des projets recevables et de leur contenu à partir du site internet de la Commune.

Pour plus d'informations sur la liste des projets, nous vous invitons à contacter l'Administration Communale auprès de Madame Sarah ROBERT – 060/31.01.74 – sarah.robert@viroinval.be

Pour les villages où le budget attribué a été dépassé, à savoir Nismes et Mazée, une réunion publique sera organisée dans le courant du mois de novembre dans le village concerné. En effet, après présentation des projets recevables issus de ce village, le choix de l'ordre de priorité des projets à réaliser sera établi par les citoyens du village.

Le classement de ceux-ci sera établi suivant le résultat du vote à scrutin secret (bulletins de vote) des personnes qui seront présentes à la réunion. Les procurations ne seront pas admises.

Voici les projets dont une réunion publique sera nécessaire afin de les classer par ordres de priorités :

Mazée :

- «Les Apéros Mazéens», présenté par le comité «Jeunesse de Mazée» représenté par Monsieur André VAN DOORNEVELDT - coût estimé à 2.452,58 € - demande de soutien communal de 2.000 € : Achat de gobelets réutilisables et une tonnelle pliable.
- «DURé nouveau à la salle Arthur Masson», présenté par Madame Maud MASSON - coût estimé à 5.997,36 € - demande de soutien communal de 5.997,36 € : Réaménagement de la salle Arthur Masson.

Nismes :

- «Ouverture pédagogique du tennis de table de Viroinval», présenté par l'ASBL Palette Nismoise représentée par Madame Estelle CHARLET - coût estimé à 2.000 € - demande de soutien communal de 995 € : Acquisition de matériel de psychomotricité et matériel dédié au tennis de table.
- «Fête de la Pinte», présenté l'ASBL Fête de la Pinte» représentée par Monsieur Mickaël BURNIAUX - coût estimé entre 25.000 et 30.000 € - demande de soutien communal de 5.300,00 € : Matériels liés à l'organisation de la Fête de la Pinte.
- «L'Enfer du Viroin», présenté par l'ASBL Crayat'titude représentée par Monsieur Youri VANDELOISE - coût estimé à 4.602,50 € - demande de soutien communal de 4.602,50 € : Achat de matériels complémentaires en vue d'augmenter les distances proposées pour L'enfer du Viroin.
- «Au revoir le plastique», présenté par le comité «PC Crayas», représenté par Monsieur Bruno HAINAUT - coût estimé entre 500 et 1.000 € - demande de soutien communal suivant la disponibilité du montant alloué : Achat de gobelets et jetons réutilisables.
- «Parcours sportif/santé tout âge, quand on veut et à son rythme dans le parc de Nismes», présenté par Mesdames Myriam LAURENT et Aurélie COLIN - coût estimé entre 7.584 et 17.419 € - demande de soutien communal de la totalité : Instauration d'un parcours d'engins sportifs et panneaux indicatifs.



SOUTENONS NOS COMMERCES LOCAUX !

N° 1337 - OCTOBRE 24

Voici les projets dont une réunion publique ne sera pas nécessaire :

Fourbes :

- «Gobelets et jetons réutilisables pour la marche Saint-Servais», présenté par le comité de la Marche Folklorique Saint-Servais représentée par Monsieur David MASSIN - coût estimé à 2.235 € - demande de soutien communal de 2.235 € : Achat de gobelets et jetons réutilisables.



SOUTENONS NOS COMMERCE LOCAUX !

Le Mesnil :

- «Création et aménagement d'un espace communautaire, lieu de rencontre intergénérationnel», représenté par le Comité des fêtes de Le Mesnil, présenté par Madame Dominique VANDENPLAS - coût estimé à 3.727,20 € pour la phase 1 - demande de soutien communal de 3.727,20 € : Réfection de la cour de l'école pour un meilleur accueil des activités socioculturelles et sportives organisée à l'extérieur.

UNE ALLOCATION POUR SE CHAUFFER

Plusieurs catégories de personnes peuvent bénéficier d'une aide pour payer certains combustibles de chauffage :

- Les personnes isolées (avec ou sans enfants à charge) qui bénéficient de l'intervention majorée (statut BIM) et les ménages BIM.
- Les personnes avec un revenu limité. Les revenus annuels bruts imposables du ménage ne peuvent pas dépasser 24.328,19 euros, majorés de 4.501,81 euros par personne à charge.
- Les personnes en cours de règlement collectif de dettes ou de médiation de dettes.

L'aide financière porte sur le mazout de chauffage, le pétrole lampant (type C) acheté à la pompe et le gaz propane livré en vrac, combustibles destinés à chauffer le logement.

- Combustibles livrés en vrac : l'allocation dépend du prix du combustible, avec une intervention de maximum 20 centimes par litre et 1.500 litres par an.
- Combustibles achetés à la pompe : l'allocation s'élève à 210 euros pour 2024. Une seule preuve d'achat suffit.

La demande doit se faire auprès du CPAS 2 parc communal à Nismes, au plus tard dans les 60 jours qui suivent la livraison du combustible.

Plus d'informations ? CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - 060/31.24.90 - <https://www.fondschauffage.be>

CHASSES ET BATTUES SUR VIROINVAL

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet: www.viroinval.be ou n'hésitez pas à contacter l'Office du Tourisme de Viroinval au 060/3116.35 - tourisme.viroinval@skynet.be - pour commander une version «papier» ou pour toute remarque sur les circuits balisés et le calendrier des chasses.

Vous pouvez également visionner les bois fermés pour raison de chasse par date et ce, sur l'ensemble de la région wallonne via le portail du SPW: www.chasseonweb.be

AGENDA DU CENTRE EUROPÉEN LOUIS DELOBBE

Du 28 au 31 /10 : Escape Game Familiale.

De 10h00 à 18h00 - 20€ par famille de maximum 5.

Réservation obligatoire : celdolloy@gmail.com - 060/39.94.54

Retrouvez toute l'actualité communale
sur le site www.viroinval.be et sur la page Facebook «Viroinval Infos»